

CLASSE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ÉLANS+

Enseignement favorisant
L'Autonomie fonctionnelle et
Nécessitant une
Stimulation des différentes
sphères du développement
+



Les classes d'enseignement spécialisé ÉLANS+ accueillent des élèves vivant avec un handicap intellectuel moyen à grave et nécessitant une pédagogie adaptée s'inscrivant dans un programme éducatif distinct qui est axé sur la participation sociale et qui vise l'autonomie et l'autodétermination* de l'élève.

* Autodétermination : vise essentiellement à faire participer l'élève aux décisions et aux orientations le concernant afin de stimuler l'engagement envers son projet de vie.

Plus précisément, cela signifie que la classe ÉLANS+ est recommandée aux élèves du secondaire qui démontrent un retard de développement significatif sur les plans cognitif, moteur et/ou langagier par rapport à leur âge.

- L'élève peut présenter des conditions physiques ou médicales particulières qui nécessitent des soins quotidiens pour l'hygiène, l'alimentation et la sécurité.
- L'analyse des capacités et des besoins de l'élève démontre des limitations dues au retard de développement ou à la condition physique qui restreignent significativement son autonomie fonctionnelle, ses capacités d'apprentissage et sa socialisation.
- Le fonctionnement de l'élève montre que son développement est compromis dans un contexte scolaire de classe ordinaire et que la réponse à ses besoins ne peut s'y actualiser sans un soutien continu et une pédagogie spécifique.

CLASSE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ÉLANS+



LE PROGRAMME SUIVI EN CLASSE

Les élèves en classe ÉLANS+ suivent le Programme éducatif Compétences axées sur la participation sociale (CAPS). Ce programme propose le développement de compétences essentielles pour lesquelles l'enseignant mettra en place une organisation pédagogique différenciée* adaptée aux élèves.

* Organisation pédagogique différenciée : représente, par exemple, un aménagement différent de la classe, des contextes d'apprentissages plus près de la réalité ou l'utilisation d'éléments visuels.



LES BESOINS DE L'ÉLÈVE

- Développer son autonomie fonctionnelle.
- Améliorer ses habiletés de communication afin de faciliter ses interactions avec les autres et exprimer ses besoins.
- Développer son sentiment d'efficacité personnel face à ses apprentissages et son autodétermination.



LES SERVICES DISPONIBLES EN CLASSE

- Enseignant-e en adaptation scolaire
- Technicien-ne en éducation spécialisée
- Préposé-e aux élèves handicapés
- Équipe universelle de professionnels
 - Psychologue
 - Psychoéducatrice
 - Orthophoniste
 - Travailleur-se social
 - Conseiller-ère d'orientation